MOBILISATION ET RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GPE

Pour décision

1. OBJET

Ce document a pour objet de demander au Conseil d'administration (le « Conseil ») de décider du calendrier et de la stratégie globale pour la campagne de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (le « Partenariat mondial » ou « GPE »), dont le point d'orgue sera la Conférence pour les annonces de contributions en juin 2014.

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Le Secrétariat prie le Conseil d'administration d'adopter la décision suivante :

BOD/2013/05-XX — Mobilisation et reconstitution des ressources du GPE : Le Conseil d'administration :

a. entérine la stratégie globale et le calendrier de la campagne de reconstitution des ressources présentés dans le document BOD/2013/05 DOC 04, y compris l'organisation d'une conférence pour les annonces de contribution en juin 2014 ou aux environs de cette date ; et

b. appelle tous les membres du Conseil et d'autres partenaires à apporter une impulsion politique et à soutenir vigoureusement la campagne de reconstitution des ressources.

3. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce document présente la stratégie globale et le calendrier de de la campagne de reconstitution des ressources. Suite à des consultations antérieures avec le Conseil, le Secrétariat recommande d'organiser la prochaine conférence pour les annonces de contribution en juin 2014.

4. CONTEXTE

4.1 Au début d'avril 2013, le Secrétariat a remis au Conseil un document intitulé « Prochaine campagne de reconstitution des ressources du GPE » (BOD/2013/03 DOC 01, le « Document de consultation » (présenté à l'annexe 1)). Ce document posait trois questions :

> 1. Quelle est de votre point de vue la date idéale pour la tenue de la prochaine conférence sur les contributions à la reconstitution des ressources du GPE ?
>
> 2. Quels sont les deux ou trois éléments que vous jugez essentiels à une argumentation efficace en faveur d'un investissement ?
>
> 3. Votre pays ou votre organisme pourrait-il envisager de parrainer la conférence d'annonce des contributions ? Si oui, de quelle façon ?

4.2 De nombreux groupes ont fait parvenir leurs réponses au Secrétariat. Une nette majorité privilégiait la date de juin 2014 pour la tenue de la prochaine conférence, juste avant la réunion en présentiel du Conseil. Quelques pays se sont déclarés intéressés par une forme de parrainage, mais aucun n'a expressément proposé de l'accueillir à ce jour. Les réponses à la deuxième question variaient, mais les éléments les plus souvent cités étaient les suivants :

- Mise en évidence des retombées et des résultats, notamment des progrès accomplis par rapport aux engagements pris lors de la dernière reconstitution. En substance, « à quels résultats les financements antérieurs ont-ils permis d'aboutir ? »
- Explicitation de la valeur ajoutée du partenariat et du Fonds du GPE ;
- Démonstration de la réactivité, de l'efficacité, de la structure et du bon fonctionnement du Secrétariat et de l'utilisation efficace et rationnelle du Fonds du GPE ;
- Exposé précis des résultats que les financements utilisés jusqu'au prochain exercice de reconstitution des ressources permettront d'obtenir, tant en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement actuels que les futurs objectifs de développement qui seront vraisemblablement établis après 2015 ;
- Présentation claire des besoins mondiaux en matière d'éducation ;
- Formulation explicite des besoins de financement.

4.3 Un travail considérable sera nécessaire pour respecter le délai de juin 2014. Le document du Conseil BOD/2013/05 DOC 09 expose les grandes lignes d'une restructuration du Secrétariat qui fait une plus grande place aux fonctions de soutien aux pays, ainsi qu'aux relations extérieures et à la mobilisation des ressources. Il présente également une demande d'augmentation modérée du budget afin de disposer de ressources supplémentaires pour les opérations de levée de fonds et de sensibilisation, sans lesquelles il sera impossible de préparer correctement une campagne fructueuse de reconstitution des ressources.

5. STRATÉGIE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES PROJETÉE

5.1 Calendrier : l'annexe 1 présente une ébauche du calendrier des activités prévues entre la réunion du Conseil d'administration de mai 2013 et la conférence pour les annonces de contributions de juin 2014. Les principaux éléments en sont les suivants :

5.1.1 **Cérémonie d'inauguration de haut niveau :** Le moment idéal pour le lancement de la campagne de reconstitution des ressources du GPE se situera en marge des réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2013. Des manifestations de haut niveau sont déjà envisagées dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout, et l'une d'elles pourrait offrir l'occasion d'attirer l'attention des ministres de haut rang et des chefs d'État sur la reconstitution des ressources. Des données liminaires concernant les résultats seront alors disponibles, mais l'inauguration revêtira plutôt un caractère symbolique ; elle ne fixera pas encore d'objectifs, mais inscrira la campagne de reconstitution des ressources sur la carte politique et suscitera une adhésion importante.

5.1.2 **Réunion de présentation des résultats fin 2013 :** La version définitive du rapport annuel de résultats du GPE sera établie en octobre 2013. Il est proposé d'inviter les partenaires à une réunion de présentation des résultats, qui coïncidera avec la réunion du Conseil d'administration de novembre, au cours de laquelle les progrès réalisés jusqu'alors par le Partenariat pourront être examinés, de même que sa valeur ajoutée et celle du Fonds du GPE. Cette réunion donnera aux bailleurs de fonds et aux autres partenaires l'occasion d'analyser avec le Secrétariat les résultats obtenus sous tous les angles et de

réfléchir à leurs rôles respectifs durant la campagne. Elle marquera l'ouverture de la campagne de reconstitution des ressources.

5.1.3 **Présentation des besoins et objectifs définitifs fin 2013 :** Le Secrétariat remettra au Conseil, pour examen à sa deuxième réunion en présentiel en 2013, une analyse complète de la demande de soutien au programme et des besoins de financement dans les pays admissibles. Le Conseil approuvera dans le même temps les objectifs de reconstitution des ressources, tant pour le Fonds du GPE que pour les financements externes et nationaux, et étudiera les éventuelles recommandations de modification du cadre d'allocation des fonds et de l'architecture du Fonds en vue d'attirer et de mobiliser les financements du secteur privé et d'autres sources nouvelles.

5.1.4 **Mise au point définitive de l'argumentaire en janvier 2014 :** Le document fondamental de l'exercice de reconstitution des ressources du Fonds du GPE sera l'argumentaire, qui sera définitivement mis au point en janvier 2014 et constituera l'élément central de toutes les opérations de sensibilisation et de la campagne. Il devrait se présenter sous deux formes : une version complète et détaillée, et un document de synthèse, plus bref, d'une dizaine de pages au maximum. Plusieurs bailleurs de fonds ont demandé que davantage d'informations générales portant sur le fond leur soient communiquées que lors de la campagne précédente en 2011.

5.1.5 **Une forte impulsion et promotion politiques :** se reporter au paragraphe 5.4 pour une analyse détaillée de ce point.

5.2 Une campagne fédératrice : Dans leurs réponses au document de consultation, bon nombre de groupes ont adhéré à la notion d'une campagne de reconstitution des ressources qui ne se contenterait pas de mobiliser des moyens financiers pour le Fonds du GPE, mais s'efforcerait d'obtenir des engagements de financement de toutes sortes pour l'éducation de base, de même que des engagements sur l'action à mener. En conséquence, le programme de la conférence pour les annonces de contributions de 2014 sera, à l'instar de celui de la conférence de Copenhague, de portée générale et plurielle, ce dont la campagne qui la précédera devra tenir compte.

5.3 Méthode de mobilisation des fonds : Les opérations de mobilisation de fonds pour la reconstitution des ressources s'articuleront selon quatre volets essentiels : les

bailleurs de fonds habituels, les pays en développement partenaires, les nouveaux bailleurs de fonds et le secteur privé/fondations privées/financements innovants. Chacun appelle une stratégie distincte et la participation de personnalités influentes.

5.3.1 **Bailleurs de fonds habituels :** Il s'agit des bailleurs de fonds actuels du Fonds du GPE. L'objectif consiste ici à nouer le dialogue avec tous ces bailleurs de fonds au sujet de leur engagement vis-à-vis d'une éducation de base de qualité et de leur partenariat avec le GPE de manière à obtenir de nouveaux financements pour la période à venir. L'accent sera également mis sur le financement bilatéral de l'éducation de base. Ce dialogue fera intervenir des opérations de sensibilisation à l'échelon politique et administratif et la communication soutenue d'informations sur les résultats et les réalisations futures. Le GPE est conscient du rôle déterminant de la société civile dans l'exécution des programmes et la promotion de l'éducation dans les pays bénéficiaires et donateurs. Les OSC auront donc un rôle majeur à jouer dans l'exercice de reconstitution des ressources du GPE et dans la mobilisation de nouveaux financements bilatéraux.

5.3.2 **Pays en développement partenaires :** ces États sont à l'origine des contributions financières les plus importants à l'éducation et forment donc l'assise centrale de la campagne de reconstitution des ressources. Une augmentation des engagements au titre des financements nationaux leur sera demandée.

5.3.3 **Nouveaux bailleurs de fonds** : Cette catégorie comprend les futurs bailleurs de fonds éventuels du Fonds du GPE et des sources importantes d'augmentation des financements bilatéraux. Le GPE s'efforcera également de l'élargir pour y intégrer, outre les États, les grandes fondations publiques et les banques internationales de développement. La recherche de nouveaux bailleurs de fonds se fondera essentiellement sur l'intervention de personnalités influentes et sur des actions de sensibilisation concertées à haut niveau. L'objectif consiste à obtenir de nouveaux soutiens pour le Fonds du GPE et à mobiliser des financements bilatéraux plus élevés et adaptés pour l'éducation de base.

5.3.4 **Secteur privé, fondations privées et financements innovants :** Il s'agit d'un nouveau domaine d'activité pour le GPE ; or, l'architecture actuelle du

Fonds ne prévoit pas les contributions de ces intervenants. Le Plan de mise en œuvre recommande un examen immédiat du Fonds du GPE pour étudier les moyens d'obtenir plus facilement des financements du secteur privé et d'autres sources. À ce jour, le Secrétariat ne dispose pas de personnel spécialisé dans ce domaine, et va procéder rapidement à des recrutements pour combler cette lacune. Une stratégie à cet égard va être soigneusement élaborée d'ici à la fin de juillet 2013.

5.4 Sensibilisation : Il est indispensable d'organiser et de soutenir une action vigoureuse et bien coordonnée pour assurer la réussite de la campagne de reconstitution des ressources. Celle-ci reposera sur les cinq piliers suivants :

1. Une argumentation convaincante pour mobiliser l'investissement, et des dossiers bien étayés pour les différents participants à la campagne de sensibilisation.

2. La mobilisation de personnalités politiques influentes dans les pays en développement partenaires et parmi les bailleurs de fonds (habituels et nouveaux), et de personnalités comme le Secrétaire Général de l'ONU, l'Envoyé spécial de l'ONU pour l'Éducation mondiale, le Président de la Banque mondiale et quelques célébrités et représentants haut placés du secteur privé.

3. Une campagne de soutien dynamique et bien coordonnée des partenaires de la société civile. En 2011, leur appui s'est avéré crucial, même s'il a été mitigé dans certains cercles et hâtivement mis sur pied (en raison des délais très courts).

4. Des dispositions visant à assurer qu'à compter de 2015, aucun programme ne laissera l'éducation de côté.

5. Des éléments signalant un vigoureux soutien en faveur de l'éducation au niveau local susceptibles d'être utilisés dans la dernière ligne droite avant la Conférence pour rallier d'autres appuis politiques. Une grande manifestation mondiale est prévue au début de mai 2014, à laquelle le Partenariat mondial sera étroitement associé et présenté.

5.5 Soutien du partenariat : il n'appartient pas au seul Secrétariat d'œuvrer à la reconstitution des ressources et de convaincre les bailleurs de fonds d'accroître leur contribution au Fonds du GPE. Cet exercice appelle un soutien actif de l'ensemble des

partenaires. À sa réunion de Bruxelles, le Conseil réfléchira au rôle de chacun dans la campagne de reconstitution des ressources.

6. CONSÉQUENCES SUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT

6.1 Les besoins à long terme du Secrétariat en matière de personnel responsable de la mobilisation des ressources et de la sensibilisation sont énoncés dans les documents concernant le budget (BOD/2013/05 DOC 09) et dans le Plan de mise en œuvre du plan stratégique (BOD/2013/05 DOC 05).

6.2 Les besoins ponctuels en personnel pour faire face à l'augmentation massive de la charge de travail liée à une campagne de reconstitution des ressources et aux manifestations qui lui sont associées se chiffrent à environ 516 000 dollars EU. Lors de la reconstitution précédente, ces financements ont été apportés par les co-parrains de la manifestation, en dehors du budget central du Secrétariat. À ce stade, les projections concernant le coût de la conférence n'ont pas été établies. Elles pourront l'être pour la deuxième réunion en présentiel du Conseil d'administration en 2013.

7. ÉTAPES SUIVANTES

7.1 Lorsque le Conseil aura approuvé la stratégie présentée ici et l'enveloppe budgétaire correspondante, il conviendra de procéder rapidement au recrutement du personnel. Les trois prochains mois constituent la phase préparatoire à la campagne, qui démarre en septembre 2013.

7.2 Le Secrétariat va immédiatement prendre contact avec les partenaires pour désigner les parrains et les personnalités influentes.

ANNEXE 1 CALENDRIER PROJETE POUR LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GPE

2013

Mai	Le Conseil approuve le programme pour la conférence d'annonce des contributions et le calendrier proposé
Mai-Sept.	Désignation des principaux parrains/promoteurs de la campagne Désignation des «personnalités influentes » parmi les Chefs d'État des pays en développement partenaires Recrutement du personnel
Septembre	Choix concerté du lieu de la conférence et des principaux parrains et promoteurs La campagne est lancée/annoncée à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies et intégrée au programme L'éducation avant tout ; manifestation de haut niveau
Octobre	Action cohérente et soutenue de mobilisation de la société civile, et campagne politique définie d'un commun accord avec les OSC partenaires
Novembre	Publication d'un rapport de résultats convaincant à l'appui de la campagne ; organisation d'une réunion de présentation des résultats avec les partenaires coïncidant avec la réunion du Conseil d'administration Le Conseil approuve le plan définitif et les objectifs de la reconstitution des ressources sur la base du document exposant les besoins de financement
Nov.-Déc.	Première tournée des parrains/promoteurs

2014

Janvier	Publication de l'argumentaire complet pour la reconstitution des ressources
Fév-mars	Campagne intensive et manifestations préliminaires Deuxième tournée des parrains et promoteurs
Fin mars	Publication du deuxième rapport de suivi des annonces de contribution de Copenhague
Avril-mai	Derniers préparatifs
Mai	Grande manifestation promotionnelle
Juin	Conférence pour les annonces de contributions